Zeitschrift: Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 27 (1972)

Heft: 2

Artikel: Contribution à l'étude de la flore de la Corse : IV. Leucanthemum

corsicum (Less.) DC. : une espèce mal connue

Autor: Gamisans, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-880289

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contribution à l'étude de la flore de la Corse. IV. Leucanthemum corsicum (Less.) DC.: une espèce mal connue

JACQUES GAMISANS

RÉSUMÉ

Le Leucanthemum corsicum (Less.) DC. est un endémique corse dont l'existence est pratiquement tombée dans l'oubli. L'auteur expose la nomenclature et la taxonomie de cette espèce. Une sous-espèce et deux formes nouvelles sont décrites. De nombreuses localités sont citées pour chaque taxon infraspécifique. L'historique du L. corsicum met en évidence les nombreuses erreurs et confusions qui lui sont attachées. Les affinités de cette espèce la situent entre les L. vulgare Lam. s.l., et L. monspeliense (L.) Briq. & Cavillier.

SUMMARY

Leucanthemum corsicum (Less.) DC. is an almost forgotten endemic. The author deals with the taxonomy and nomenclature of this species. A new subspecies and two new forms are described. Many localities are cited for each infraspecific taxon. The history of L. corsicum reveals many errors and confusions. The affinities of this species place it between L. vulgare Lam. s.l. and L. monspeliense (L.) Briq. & Cavillier.

ZUSAMMENFASSUNG

Leucanthemum corsicum (Less.) DC ist ein Endemit Korsikas, dessen Existenz fast völlig in Vergessenheit geraten ist. Der Autor erläutert nomenklatorische und taxonomische Fragen dieser Art. Weiterhin beschreibt er eine neue Unterart und zwei neue Formen. Für jedes Taxon gibt er die Verbreitung an. Die Geschichte von L. corsicum sowie zahlreiche, mit dieser Art verknüpfte Fehler und Verwechslungen werden klargestellt. L. vulgaris Lam. s.l. und L. monspeliense (L.) Briq. & Cavillier sind als nächst verwandte Arten von L. corsicum anzusehen.

Cette espèce, dont on ne trouve aucune trace dans les plus récentes Flores de France (Coste, Fournier), n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie et basée sur l'observation d'exsiccata nombreux. Les diagnoses de Lessing (1832: 254) et Fenzl (1853: 346-348) se rapportent bien aux marguerites corses mais

sont basées sur l'examen d'un nombre restreint de spécimens et sont trop peu précises pour rendre compte de toutes les variations morphologiques du Leucanthemum corsicum. C'est pourquoi il m'est apparu nécessaire d'en donner une description plus complète à partir des nombreux échantillons que j'ai pu récolter dans diverses localités montagneuses de Corse et d'exsiccata de divers herbiers. Mes observations, celles de divers auteurs (en particulier Fenzl) et les comparaisons que j'ai pu faire avec des espèces voisines m'ont conduit à définir deux sous-espèces dont l'une comporte quatre formes. Il m'a semblé également intéressant de signaler la façon dont cette espèce a été comprise par différents auteurs et les nombreuses confusions auxquelles ont donné lieu les synonymies erronées du Leucanthemum corsicum. Enfin, l'étude de cette espèce m'a amené à préciser ses affinités.

1. Taxonomie, synonymies, descriptions et exsiccata des taxons inclus dans Leucanthemum corsicum

Les caractères des fleurs et des fruits sont homogènes chez les diverses populations du L. corsicum, par contre, les variations dans la découpure des feuilles sont si importantes que les échantillons extrêmes, les uns à feuilles dentées ou pennatilobées (fig. 1), les autres à feuilles pennatiséquées (fig. 5) donnent tout d'abord l'impression d'appartenir à deux groupes de Leucanthemum tout à fait différents. Il existe cependant entre ces deux extrêmes toute une série d'intermédiaires assurant la transition par des feuilles de plus en plus profondément découpées (fig. 2, 3, 4). Ces formes intermédiaires peuvent être observées en certaines localités d'où les formes extrêmes sont absentes. Leur existence ne permet pas, sans avoir fait une étude d'ensemble des espèces de Leucanthemum du même groupe, d'attribuer aux formes extrêmes un rang spécifique. Il m'a semblé possible de traduire ces variations par les divisions infra-spécifiques exposées ci-dessous.

Les caractères communs à tous les taxons infra-spécifiques seront cités uniquement dans la description du type. Pour chaque taxon, seuls les caractères différentiels par rapport au type ou aux autres taxons infra-spécifiques, seront mis en évidence.

Dans les synonymies, la distinction a été faite entre synonymes homotypiques (\equiv) , hétérotypiques (=) et faux synonymes (-).

En ce qui concerne les exsiccata, les localités de récolte ont été regroupées par massifs et notées du nord vers le sud de la Corse. Cette liste a été établie essentiellement à partir des plantes que j'ai récoltées (déposées dans mon herbier, à Marseille) mais également à partir d'exsiccata de divers herbiers (dont les noms

¹ Synonymes nomenclaturaux.

²Synonymes taxonomiques.

³Noms mal appliqués (erreurs de synonymie ou de détermination) ou non validement publiés.

sont abrégés suivant l'Index herbariorum). Les spécimens cités présentent des capitules à la fois fleuris et fructifiés.

Leucanthemum corsicum (Less.) DC., Prodr. 6 ("1837"): 47. 1838 ≡ Phalacrodiscus corsicus Less., Syn. Gen. Comp.: 254. 1832 ≡ Chrysanthemum montanum var. corsicum (Less.) Mutel, Fl. Fr. 2: 155. 1835 ≡ Tanacetum monspeliense var. latifolium Fenzl, Verh. Zool.-Bot. Ver. Wien, 3: 346. 1853, quoad pl. cors., excl. syn. Willdenowii Visianiique, nom. illeg. ≡ Leucanthemum corsicum var. latifolium (Fenzl) Briq. & Cavillier in Burnat, Fl. Alp. Marit. 6/1: 117. 1916, nom. illeg. ≡ Chrysanthemum atratum var. corsicum (Less.) Fiori, Nuov. Fl. Anal. Ital. 2: 627. 1927.

- Chrysanthemum corsicum Sieber ex Less., l.c., pro syn.
- Leucanthemum coronopifolium var. ceratophylloides auct. cors. plur. (non (All.) Gren. & Godron, Fl. Fr. 2: 143. 1850).
- Leucanthemum coronopifolium auct. cors. plur. (non Vill., Prosp. Pl. Dauph.: 32. 1779).
- Leucanthemum ceratophylloides auct. cors. plur. (non (All.) Nyman, Syll.: 10.1854-1855).
- Pyrethrum halleri var. incisum sensu Rouy, Fl. Fr. 8: 266. 1903, quoad pl. cors. (non Rouy, l.c., s.s.).

L. corsicum subsp. corsicum f. corsicum

Planta perennis, stirps multos caules innovationesque ferens; caulis 20-60 cm altus, plerumque simplex, rariter ramosus, plus minusve pubescens (saepe plus minusve glandulosus). Folia basilaria et caulina inferiora partibus distalibus plurilobatis (fig. 1a), segmentis plus minusve acuminatis; folia caulina media (bi)pinnatilobata¹ in distali dimidio, pinnatifida vel pinnatipartita in proximo dimidio (fig. 1b), rachidis maxima latitudine 5 mm semper excedenti, segmentis acuminatis, mucronatis vel subaristatis; folia caulina superiora dentata vel pinnatilobata, segmentis acuminatis, mucronatis vel subaristatis (fig. 1c); folia omnia plus minusve pubescentia (saepe plus minusve glandulosa). Calathia mediocria vel satis grandia, phyllis involucralibus anguste bruneo-nigro marginatis, subaequalibus. Flosculi radii feminei, ligulati, albi; ei disci hermaphroditi, tubiformis, lutei, tubi externo latere plus minusve evaginato basi. Achaenia radii coroniformi pappo praedita, ea disci epapposa; achaenia omnia bruneo-nigra, cylindracea, (2.2)2.4-2.8 mm longa, longitudinaliter 10-costata, costis altis prominentibus, sulcis inter eas profundis; vallecularum canaliculi resiniferi transverse secti plus minusve elliptici vel lunulati; epicarpium bene distinctum; cellulae mucigerae in apice costarum manifeste evolutae (fig. 7).

¹Les termes pennati-lobées, -fides, -partites, -séquées sont employés ici dans le sens que leur a donné Coste (1900: XXV). Le préfixe (bi) indique que ces feuilles sont découpées en segments eux-mêmes dentés ou lobulés. Exceptionnellement, ces segments ne présentent ni dents ni lobules, c'est pourquoi le préfixe est placé entre parenthèses.

Nombre chromosomique: n = 18 (méiose d'une cellule mère de grain de pollen observée à partir de fixations effectuées sur le spécimen Gamisans 43).

Lectotypus: Monte d'Oro, Eschenlohr (in Sieber, Fl. Corsicae exsiccata 1826, W. sub Chrysanthemum corsicum Sieber; Tanacetum monspeliense var. latifolium Fenzl determinavit, "a" notavit; a Siebero loci indicium certe falsum). Holotypus, in hb. Less. (Berolini), certe delatus.

Massif du Renoso, Monte Renoso, 9.7.1878, Reverchon (G-Burnat, sub L. coro-

nopifolium G. G. & sub L. corsicum DC.).

Massif de l'Incudine, sommet au N de la Punta della Capella d'Isolacciu, rochers, 1900 m, 30.7.1971, Gamisans 742bis.

Massif de Bavella, Punta di Fornello, versant ESE, rocailles siliceuses, 1880 m, 18.7.1967, Gamisans 4bis; ibid., versant N, silice, 1800-1900 m, 25.7.1910, Briq., St. Yves & Cavillier (G-Burnat); couloir rocailleux dominant vers le N le ravin de Polischello, 1670 m, 25.7.1969, Gamisans 19, 20, 21bis; près de la Bocca del Marro, rocailles, 1670 m, 14.7.1970, Gamisans 44; crête entre la Punta di Fornello et la Bocca del Marro, versant W, rocailles, 1500 m, 14.7.1970, Gamisans 41 bis; sommet dominant vers le SSW la Bocca del Marro, versant E, 1770 m, 14.7.1970, Gamisans 31bis, 40, 42, 43, 45, 45bis, 46, 47; ibid., 1780 m, 19.7.1971, Gamisans 607, 608, 609; couloirs dominant vers le S le ravin de Polischello, rocailles, 1700-1750 m, 14.7.1970, Gamisans 38; Calancha Murata (au SE du col de Bavella), versant NNW, rocailles au pied des falaises, 1200 m, 29.6.1970, Gamisans & Reille 35bis, 49.

Spécimens du f. corsicum assurant la transition vers le f. pinnatifidum (voir plus loin).

Massif du Rotondo, Monte Sant'Eliseo, versant N, près du lac de Creno, rochers et rocailles, 1380 m, 19.7.1969, Gamisans 24bis, 25, 28; Mont Tretore, près de Guagno, Forestier (G, sub Phalacrodiscus corsicus).

Massif du Renoso, Monte Renoso, 9.7.1878, Reverchon (G-Burnat, sub L. coro-

nopifolium G. G. & sub L. corsicum DC.).

Massif de l'Incudine, sommet au N de la Punta della Capella d'Isolacciu, rochers, 1900 m, 30.7.1971, Gamisans 741bis, 742, 743bis.

Massif de Bavella, crête entre la Punta di Fornello et la Bocca del Marro, versant W, rocailles, 1500 m, 14.7.1970, Gamisans 41; couloirs dominant vers le S le ravin de Polischello, rocailles, 1750 m, 14.7.1970, Gamisans 31, 33bis; ibid., 1600 m, 19.7.1971, Gamisans 640; sommet au SW de la Bocca del Marro, versant SE, rocailles, 1780 m, 19.7.1971, Gamisans 658; fourches de Bavella, versant N, pentes herbeuses, silice, 1500-1550 m, 13.7.1911, Briq. (G-Burnat); col de Velaco, au SW de la Calancha Murata, rocailles, 1360 m, 29.6.1970, Gamisans & Reille 34, 35, 36.

f. dentatum Gamisans, f. nova

A forma typica differt foliis minus profunde incisis.

Typus: massif de Bavella, couloir rocailleux dominant vers le N le ravin de Polischello, 1670 m, 23.7.1969, Gamisans 21. Holotypus: hb. Gamisans.

Massif de Bavella, Punta di Fornello, versant ESE, rocailles siliceuses, 1880 m, 18.7.1967, Gamisans 4; versant E de la Bocca del Marro, rocailles, 1640 m, 23.7.1969, Gamisans 22; sommet dominant vers le SSW la Bocca del Marro, versant E, 1770 m, 14.7.1970, Gamisans 48; couloir dominant vers le S le ravin de Polischello, rocailles, 1700-1750 m, 14.7.1970, Gamisans 39; ibid., 1730 m, 19.7.1971, Gamisans 657; ravin situé au SSW du ravin de Polischello, couloir herbeux, 1800 m, 19.7.1971, Gamisans 660; couloir dominant vers le S le ravin de Polischello, 1600 m, 19.7.1971, Gamisans 640bis.

- f. pinnatifidum (Fenzl) Gamisans, stat. nov. = Tanacetum monspeliense var. pinnatifidum Fenzl, Verh. Zool.-Bot. Ver. Wien, 3: 346. 1853, quoad pl. cors., excl. syn. dubiis Tenorei Schultz-Bipontinique $\equiv Leucanthemum\ corsicum\ (Less.)$ DC., var. pinnatifidum (Fenzl) Briq. & Cavillier in Burnat, Fl. Alp. Marit. 6/1: 117. 1916, excl. specimenis nonn. = Chrysanthemum atratum var. corsicum f. pinnatifidum (Fenzl) Fiori, Nuov. Fl. Anal. Ital. 2: 627. 1927, excl. specimenis nonn.
- = Leucanthemum vulgare subsp. laciniatum var. cyrneum Litard., Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse, 42: 239. 1922.

Ab aliis formis subspeciei corsici differt foliorum basilarium et caulinorum inferiorum multifidis partibus distalibus; foliis caulinis mediis profunde (bi)pinnatifidis in distali dimidio, (bi)pinnatipartitis in proximo dimidio, rachidis maxima latitudine inter 3.5 et 5 mm plerumque inclusa (fig. 2).

Lectotypus: Monte d'Oro, Eschenlohr (in Sieber, Fl. Corsicae exsiccata 1826, W, sub Chrysanthemum corsicum Sieber; Tanacetum monspeliense var. pinnatifidum Fenzl determinavit, "b" notavit; a Siebero loci indicium certe falsum). Massif du Cinto, Val de Giargia Minuta, "Défilé de la Solitude", rochers, 1200 m,

9.8.1971, Gamisans 891, 892, 893.

Massif du Rotondo, versant N du Monte Sant'Eliseo, près du lac de Creno, rochers et rocailles, 1380 m, 19.7.1969, Gamisans 23, 24, 26, 27; Monte Cardo, versant S, ravin de Paratello, paroi rocheuse dominant le torrent, 1600 m. 26.7.1968, Gamisans 1; vallée du Manico, falaises, 1700 m, 27.7.1966, Gamisans 6, 8, 10, 10bis.

Massif du Renoso, forêt de Pineta, près du pont de Zipitoli, 600 m, 6.7.1966, Gamisans 9.

Massif de l'Incudine, sommet au N de la Punta della Capella d'Isolacciu, rochers, 1900 m, 30.7.1971, Gamisans 738, 739, 740, 741, 743; Monte Malo, rochers dominant le bois de Tova, silice, 1600 m, 10.7.1913, Brig. & Wilczeck (G-

Massif de Bavella, couloir dominant vers le S le ravin de Polischello, rocailles, 1750 m, 14.7.1970, Gamisans 32, 33; col de Velaco, au SW de la Calancha

Murata, rocailles, 1380 m, 29.6.1970, Gamisans & Reille 30, 49bis.

f. eschenlohrianum Gamisans, f. nova¹

Ab aliis formis subspeciei corsici differt foliis basilaribus et caulinis inferioribus multipartitis in partibus distalibus; foliis caulinis mediis profunde bipinnatipartitis, rachidis maxima latitudine inter 2.5 et 3.5 mm plerumque inclusa (fig. 3 et 4). Nombre chromosomique: 2n = 36 et n = 18 (comptages effectués à partir de boutons floraux fixés sur le spécimen Gamisans 7).

Typus: massif du Rotondo, Monte Cardo, versant S, ravin de Paratello, paroi rocheuse dominant le torrent, 1600 m, 26.7.1968, Gamisans 3. Holotypus: hb. Gamisans.

Massif du Rotondo, Monte Cardo, versant S, ravin de Paratello, paroi rocheuse dominant le torrent, 1600 m, 26.7.1968, *Gamisans 2;* crête dominant vers le N les bergeries de Gialghetto Pinao (ou Gialicata Piana), rochers, 1850 m, 29.7.1966, *Gamisans 15;* vallée du Manico, falaises, 1650 m, 27.7.1966, *Gamisans 7.*

Massif du Renoso, Monte Renoso, versant E, rochers cristallins, 1800 m, 24.7.1900, Burnat, Briq. & Cavillier (G-Burnat, sub L. coronopifolium var. ceratophylloides G. G.); Bastelica, bois de Pin, 2.7.1858, Guillon 595bis (MPU, sub L. corsicum DC.).

Cette forme assure incontestablement la transition avec la sous-espèce suivante. Parmi les exsiccata cités, le spécimen *Guillon 595bis* est celui qui se rapproche le plus du subsp. *fenzlii.* J'ai pu cultiver pendant trois années, au Jardin botanique de la Faculté des sciences de Saint-Jérôme (Marseille), quelques spécimens du f. *eschenlohrianum* obtenus à partir d'akènes de mon exsiccata nº 7. La culture n'a en rien modifié la forme des feuilles: celles-ci sont restées absolument identiques à celles de la plante mère.

L. corsicum subsp. fenzlii Gamisans, subsp. nova²

- Chrysanthemum ceratophylloides sensu Mutel, Fl. Fr. 2: 155. 1835, quoad pl. cors. (non All., Fl. Pedem.: 190. 1785).
- Pyrethrum ceratophylloides var. dissectum sensu DC., Prodr. 6 ("1837"): 56. 1838, quoad pl. cors. (non DC. in Lam., Fl. Fr. ed. 3, 6 ("Suppl."): 476. 1815).³

¹Dédié à Eschenlohr, collecteur des plantes corses de Sieber.

²Dédié à E. Fenzl qui, le premier, a rapproché *Chrysanthemum ceratophylloides* sensu Sieber du *Leucanthemum corsicum* (Less.) DC., les incluant tous deux dans un *Tanacetum monspeliense* très élargi.

³Pyrethrum ceratophylloides var. dissectum DC. est représenté dans l'herbier du "Prodromus" de Candolle (G) par deux spécimens: d'une part un spécimen de Salzmann (1821, "e montibus Corsicae", Chrysanthemum ceratophylloides All. Salzmann determinavit) qui appartient au L. corsicum subsp. fenzlii, d'autre part un spécimen de Dufour (1818, près de Carcassonne) que Reuter (dès 1840, in sched.) a rapporté au L. cebennense DC. (E. monspeliense (L.) Briq. & Cavillier). C'est une plante de même origine que ce spécimen de Dufour qui a servi à typifier le var. dissectum (DC. in Lam. 1815: 476). L'épithète "dissectum" ne peut donc être retenue pour nommer la plante corse actuellement rapportée au L. corsicum subsp. fenzlii.

- Chrysanthemum ceratophylloides sensu Sieber (in sched. Fl. Cors. Exs. 1826, W, et) ex Fenzl, Verh. Zool.-Bot. Ver. Wien, 3: 347. 1853, pro syn. (non All., Fl. Pedem.: 190. 1785).
- Tanacetum monspeliense var. bipinnatifidum sensu Fenzl, l.c., quoad pl. cors., excl. syn. Candollei, Tenorei Gussoneique (non Fenzl, l.c., s.s., nom. illeg. ≡ Pyrethrum ceratophylloides var. dissectum DC. in Lam., Fl. Fr. ed. 3, 6 ("Suppl."): 476, 1815).
- ? Leucanthemum ceratophylloides sensu Nyman, Syll.: 10. 1854-1855, quoad pl. cors. (non (All.) Nyman, l.c., s.s.).
- ? Pyrethrum halleri subsp. allionii sensu Rouy, Fl. Fr. 8: 266. 1903, quoad pl. cors. (non Rouy, l.c., s.s. = Leucanthemum ceratophylloides (All.) Nyman, l.c.).
 - Leucanthemum corsicum var. pinnatifidum sensu Briq. & Cavillier in Burnat, Fl. Alp. Marit. 6/1: 117. 1916, p.p., excl. typo (non (Fenzl) Briq. & Cavillier, l.c., s.s. ≡ Tanacetum monspeliense var. pinnatifidum Fenzl., l.c.: 346, quoad pl. cors., excl. syn. dubiis Tenorei Schultz-Bipontinique).

 - Leucanthemum corsicum auct. cors. nonn. (non (Less.) DC., Prodr. 6 ("1837"): 47. 1838, s.s.).

Ab omnibus formis subspeciei corsici differt foliis basilaribus et caulinis inferioribus pluripartitis vel plurisectis; foliis caulinis bipinnatisectis, rachidis maxima latitudine inter 1 et 2(2.5) mm inclusa, laciniis linearibus semper subaristatis; foliis caulinis superioribus pinnatisectis, laciniis acuminatis, subaristatis (fig. 5).

Nombre chromosomique: 2n = 36 (Contandriopoulos 1964: 377, sub *L. corsicum* DC.).

Typus: Corse, massif du Rotondo, Monte d'Oro, versant ESE, rochers, 1600 m, 30.6.1967, Gamisans 17. Holotypus: hb. Gamisans; isotypus: G.

Massif du Rotondo, Monte d'Oro, versant E, rocailles près des bergeries de Puzzatelli, 1450 m, 15.7.1966, Gamisans 5; Monte d'Oro, versant ESE, rochers, 1700 m, 30.6.1967, Gamisans 18; Monte d'Oro, versant SSW, ravin de l'Anghione, non loin des bergeries de Tortetto, paroi rocheuse, 1350 m, 19.7.1966, Gamisans 11, 12, 13, 14, 16; ibid., 1500-1700 m, 12.8.1906, Burnat & al. (G-Burnat, sub L. coronopifolium var. ceratophylloides); ibid., 1700-1800 m, 12.8.1906, Burnat & al. (G-Burnat, sub L. coronopifolium var. ceratophylloides); Monte d'Oro, Eschenlohr (in Sieber, Fl. Cors. Exs. 1826, W sub Chrysanthemum ceratophyllum All. & sub Chrysanthemum corsicum Sieber, L sub Chrysanthemum corsicum Sieber); Bocognano, 13.6.1858, Guillon 595 (MPU, sub L. corsicum DC.).

2. Problèmes de typification et historique

C'est à partir d'exsiccata corses de Sieber et par une brève diagnose que Lessing (1832: 254) a décrit cette espèce, sous le nom de *Phalacrodiscus corsicus*. Il

a simplement précisé que *Phalacrodiscus corsicus* correspond au *Chrysanthemum corsicum* Sieber (in sched. Fl. Cors. Exs.).

Aucun type n'ayant été cité par Lessing et les spécimens que ce dernier a pu avoir en main ayant très certainement disparu (Lessing n'a pas laissé de traces d'un herbier personnel et les herbiers de Berlin dont il a utilisé les matériaux pour ses travaux, ont été probablement détruits), il était donc nécessaire de désigner un lectotype parmi les autres exsiccata originaux de Sieber. Fenzl (1853: 346) a considéré *Phalacrodiscus corsicus* Less. comme synonyme du *Tanacetum monspeliense* var. *latifolium* Fenzl qu'il a décrit justement à partir d'exsiccata de Sieber étiquetés "Chrysanthemum corsicum Sieber". J'ai pu observer un de ces exsiccata (W), annoté "a" par Fenzl: la brève diagnose du *Phalacrodiscus corsicus* ("...foliis inferioribus... lyratis, superioribus... integerrimis...") peut très bien lui être appliquée. Il doit donc être considéré comme le lectotype du *Phalacrodiscus corsicus*. Il est intéressant de noter que *Phalacrodiscus corsicus* tel que l'a conçu Lessing n'incluait pas les marguerites nommées *Chrysanthemum ceratophylloides* par Sieber et actuellement rapportées au subsp. *fenzlii*.

Lessing (l.c.: 254) a malheureusement cité *Pyrethrum ceratophylloides* Willd. comme synonyme du *Phalacrodiscus corsicus*, alors qu'il a considéré *Chrysanthemum ceratophylloides* All. comme un synonyme douteux. Briquet & Cavillier (1916: 117) ont très bien expliqué à quoi était due cette citation erronée de Lessing, il n'est pas nécessaire d'y revenir ici. Il est certain qu'elle a été le point de départ de nombreuses confusions. Candolle (1838: 47) en dénonçant seulement le deuxième synonyme de Lessing ("sed *P. ceratophylloides* All. est *Pyrethri* species vera") et en acceptant le premier, a largement contribué à répandre cette confusion qui a été dénoncée pour la première fois par Fenzl (1853: 349).

Mutel (1835: 155) a cité une partie des marguerites corses sous le nom de "Chrysanthemum montanum var. corsicum". Le même auteur (l.c.) signale en Corse, au Monte d'Oro, la présence de "Chrysanthemum ceratophylloides All.". La plante ainsi nommée ne peut être que le Leucanthemum corsicum subsp. fenzlii qui croît précisément sur le Monte d'Oro.

Candolle (1838: 47), le premier, a rapporté *Phalacrodiscus corsicus* au genre *Leucanthemum*, sous le nom de *L. corsicum*, mais n'ayant observé aucun spécimen de cette espèce, il a simplement reproduit textuellement la diagnose de Lessing. Ainsi, *Leucanthemum corsicum* (Less.) DC. étant basé très précisément sur le *Phalacrodiscus corsicus* Less., il faut admettre, pour les raisons déjà

¹Ces exsiccata semblent actuellement représentés uniquement dans les collections du Naturhistorisches Museum de Vienne (W) et du Rijksherbarium de Leiden (L). Sieber avait fait imprimer deux types d'étiquettes pour les marguerites corses, ce qui prouve qu'il y reconnaissait deux taxons. Les unes mentionnent "Chrysanthemum corsicum Sieber" et accompagnent les plantes actuellement rapportées aux f. corsicum et f. pinnatifidum, les autres portent le nom de "Chrysanthemum ceratophyllum All." et sont jointes aux spécimens actuellement inclus dans le subsp. fenzlii. Il y a eu malheureusement quelques erreurs au moment de la répartition de ces étiquettes sur les exsiccata, ainsi qu'en témoigne un spécimen (W) sur lequel figure d'une part la mention "Chrysanthemum corsicum Sieb." imprimée et d'autre part une étiquette manuscrite signée Eschenlohr et portant le nom de "Chrysanthemum ceratophylloides" (ce spécimen est actuellement rapporté au subsp. fenzlii). La même erreur figure sur un autre exsiccata de Sieber (L).

²C'est le seul qui a été annoté par Fenzl, donc probablement le seul que ce dernier a vu.

exposées qu'il n'incluait pas primitivement les marguerites qui constituent actuellement le subsp. fenzlii. Il est amusant de constater que ce dernier taxon figure pourtant dans l'herbier du "Prodromus" de Candolle (G) (où il est représenté par un exsiccata corse de Salzmann) sous le nom de Pyrethrum ceratophylloides var. dissectum DC. La position taxonomique réelle du subsp. fenzlii et ses rapports avec L. corsicum (Less.) DC. ont été également ignorés par de nombreux auteurs contemporains de Candolle. Ainsi, Salzmann (in hb. G-DC et ex DC 1838: 56), Eschenlohr (in Sieber, Fl. Cors. Exs., W), Sieber (in sched. Fl. Cors. Exs., W, et ex Fenzl 1853: 347) et Mutel (1835: 155), tout en admettant l'existence du L. corsicum, n'y ont pas rattaché cette plante qu'ils ont confondue avec le Chrysanthemum ceratophylloides All.

Grenier & Godron (1850: 143), n'ayant probablement pas observé d'exsiccata corses et se basant certainement sur les erreurs de Lessing et Candolle, ont considéré les Leucanthemum corsicum (Less.) DC. et Phalacrodiscus corsicus Less. comme synonymes du Leucanthemum coronopifolium Vill. var. ceratophylloides (All.) Gren. & Godron. Ces auteurs n'ont certainement pas ignoré les indications de Mutel et Candolle sur la présence du "Chrysanthemum ceratophylloides" en Corse mais, leur synonymie erronée simplifiait apparemment les choses: ils ont pu en conclure que les noms de Leucanthemum corsicum (Less.) DC. et de Chrysanthemum ceratophylloides sensu Mutel, quoad pl. cors. s'appliquaient à une même plante. En fait cette erreur de synonymie ne faisait que compliquer le problème dans la mesure où, rassemblant ces marguerites corses sous un seul nom (erroné, de surcroît), elle ne permettait plus de traduire sur le plan taxonomique les variations importantes que présentent ces plantes du point de vue de la morphologie foliaire.

Ces variations n'avaient pas échappé à Marsilly (1872: 81) qui a reconnu deux groupes dans les marguerites orophiles corses. Cet auteur, dans son "Catalogue" malheureusement basé sur la Flore de France de Grenier & Godron, a rapporté un des deux groupes (certainement celui des marguerites à feuilles les moins découpées) au Leucanthemum coronopifolium et l'autre au L. coronopifolium var. ceratophylloides. Ainsi, le nom de Leucanthemum coronopifolium faisait son entrée dans la flore corse et venait s'ajouter à celui du var. ceratophylloides, tandis que le nom de Leucanthemum corsicum avait disparu depuis Grenier & Godron. La confusion ne faisait donc que s'accentuer.

D'autres auteurs, se référant probablement aux écrits de Grenier & Godron et de Marsilly, ont signalé Leucanthemum coronopifolium en Corse. Ainsi, Nyman (1854-1855: 10 et 1879: 371) en considérant le Leucanthemum corsicum comme synonyme du L. coronopifolium, signale cette dernière espèce en Corse. Il y indique aussi (l.c.) la présence du Leucanthemum ceratophylloides (All.) Nyman, peut-être d'après Mutel et Candolle.

Briquet (1901: 107) note également la présence du Chrysanthemum coronopifolium var. ceratophylloides en Corse, par confusion avec le Leucanthemum corsicum.

Rouy (1903: 266) a placé en synonymie les Pyrethrum ceratophylloides Willd., Phalacrodiscus corsicus Less. et Leucanthemum corsicum DC. avec le Pyrethrum halleri var. incisum Rouy (actuellement inclus dans Leucanthemum coronopifolium Vill.) qu'il signale donc en Corse par erreur. Cet auteur a conservé la notion de deux groupes de marguerites corses, en effet, il indique également la présence dans l'île du Pyrethrum halleri subsp. allionii Rouy (\equiv Leucanthemum

ceratophylloides (All.) Nyman), ceci probablement en se référant aux indications de Mutel (1835: 155), Candolle (1838: 56) et Marsilly (1872: 81).

Gandoger (1910: 272) a conservé une certaine individualité au "Chrysanthemum corsicum Sieber" mais l'a rattaché, sous l'influence des erreurs précédentes, au Chrysanthemum coronopifolium (Vill.) Vill., à titre de sous-espèce (ou variété?). Du point de vue taxonomique, une telle position ne peut être retenue.

Coste (1903: 342) et Fournier (1961: 974) se sont certainement inspirés de la Flore de France de Grenier & Godron et signalent en Corse, respectivement les "Leucanthemum coronopifolium" et "Chrysanthemum coronopifolium subsp. ceratophylloides". Pour eux, le Leucanthemum corsicum ne paraît pas exister.

Tous les auteurs n'ont pas admis la synonymie erronée de Lessing et les erreurs qu'elle a entraînées par la suite. Fenzl les a dénoncées dès 1853 (pp. 349 et 350). C'est lui qui, le premier, à partir des exsiccata de Sieber, a noté (l.c.: 346 et 347) les variations dans la découpure des feuilles du Chrysanthemum corsicum Sieber (in sched.) et a rapproché de ce dernier le Chrysanthemum ceratophylloides sensu Sieber, distinguant ainsi parmi les exsiccata corses de Sieber trois variétés de marguerites. Malheureusement il a inclus ces variétés (var. latifolium, var. pinnatifidum et var. bipinnatifidum) dans un Tanacetum monspeliense (L.) Schultz-Bip. très élargi et à chacune d'entre elles, Fenzl a rapporté des marguerites d'Italie et de Dalmatie. Ces dernières, citées par Visiani (1847: 87) sous le nom de "Chrysanthemum ceratophylloides All.", ont été replacées depuis dans le cadre du Leucanthemum croaticum (Horvatić) Horvatić, Act. Bot. Croat. 22: 209. 1963, var. croaticum, f. croaticum. Fenzl a également considéré le Chrysanthemum ceratophylloides var. A Ten. comme synonyme (douteux) de son var. pinnatifidum et Chrysanthemum ceratophylloides var. B Ten. ainsi que Pyrethrum ceratophylloides var. tenuifolium Guss. comme synonymes de son var. bipinnatifidum. Or ces plantes italiennes appartiennent au groupe du Leucanthemum coronopifolium Vill. et sont nommées par Fiori (1927: 627): Chrysanthemum atratum var. tenuifolium (Guss.) Fiori. Malgré ces erreurs de synonymie, Fenzl, en créant les trois variétés citées, visait bien les plantes corses puisque les diagnoses ont été établies à partir des exsiccata corses de Sieber. D'autre part, sa conception du Tanacetum monspeliense, tout en étant certainement trop large, a néanmoins le mérite de rapprocher l'ensemble des marguerites à akènes du rayon couronnés et à feuilles plus ou moins profondément découpées. Le Tanacetum monspeliense (L.) Schultz-Bip. élargi par Fenzl a la valeur d'un groupe tout à fait comparable à celui qu'a défini Ehrendorfer (ex Polatschek 1966: 133) sous le nom de "Leucanthemum cebennense-Gruppe" et qui réunit, d'après cet auteur, les L. cebennense DC., L. corsicum DC. et L. croaticum (Horvatić) Horvatić.1

Briquet & Cavillier (1916: 117) ont admis la conception de Fenzl mais l'ont limitée aux plantes de Corse en remettant à l'honneur le nom de Leucanthemum

¹Leucanthemum croaticum ne semble pas devoir être inclus dans le même groupe que les L. corsicum et L. monspeliense. Des différences morphologiques et caryologiques notables l'éloignent des deux autres espèces. Ehrendorfer semble d'ailleurs définir des groupes dans le genre Leucanthemum sans avoir procédé à un examen sérieux d'exsiccata, en effet, le L. monspeliense qui constitue une "tête" de groupe sous le nom de "L. cebennense DC.", se retrouve (Ehrendorfer ex Polatschek 1966: 131) dans le "L. graminifolium- L. maximum-Gruppe" sous le nom de "L. monspeliense (L.)".

corsicum (Less.) DC. Il s'agit là, en fait, d'un Leucanthemum corsicum (Less.) DC. élargi (incluant le Tanacetum monspeliense var. bipinnatifidum sensu Fenzl, quoad pl. cors.) dont le nom pourrait être suivi de la mention "emend. Briq. & Cavillier". D'autre part, ces mêmes auteurs n'ont cru devoir distinguer que deux variétés dans les marguerites corses, le var. latifolium (Fenzl) Briq. & Cavillier (= Tanacetum monspeliense var. latifolium Fenzl, quoad pl. cors.) et le var. pinnatifidum (Fenzl) Briq. & Cavillier (rassemblant, d'après eux, les Tanacetum monspeliense var. pinnatifidum Fenzl, quoad pl. cors., & var. bipinnatifidum sensu Fenzl, quoad pl. cors.). La réunion sous un même nom de ces deux derniers groupes définis par Fenzl, est particulièrement malencontreuse, étant donné les différences qui existent dans leurs morphologies et leur répartition. Il faut croire que Briquet & Cavillier s'en sont tenus, pour leur jugement, aux qualificatifs de "pinnatifidum" et "bipinnatifidum" et n'ont pas observé les exsiccata de Sieber ni lu attentivement les diagnoses de Fenzl.

Fiori (1927: 627) a simplement repris les conclusions de Briquet & Cavillier, tout en considérant le Leucanthemum corsicum comme une simple variété d'un très large Chrysanthemum atratum. Après les conclusions de Briquet & Cavillier et malgré l'imperfection de leur mise au point, il était possible de penser que le Leucanthemum corsicum allait être une plante mieux connue. En fait, les vieilles erreurs allaient resurgir dans des travaux bien postérieurs à ceux des deux botanistes genevois. Celle de Fournier (1961: 974) a déjà été citée. Bouchard (1964: 320; 1968: 309; s.d.: 112), utilisant probablement les données contenues dans la Flore de France de Grenier & Godron et le "Catalogue" de Marsilly, signale encore les "Leucanthemum coronopifolium G.G." et "Leucanthemum ceratophylloides G.G." en Corse. Il précise même (s.d.: 112) à propos d'un échantillon examiné et supposé appartenir au L. coronopifolium: "..., il ne diffère que fort peu de nos échantillons en provenance du Queyras". Cet auteur a signalé simultanément (1964: 320; 1968: 309) la présence en Corse du "L. corsicum DC.". D'après les caractères que Bouchard attribue à ce dernier taxon, il ne peut s'agir que du subsp. fenzlü. Ainsi, les marguerites corses que Bouchard nomme "L. corsicum DC." sont les seules qui n'étaient pas primitivement incluses dans le L. corsicum (Less.) DC. Par contre, les L. coronopifolium sensu Bouchard et L. ceratophylloides sensu Bouchard peuvent, d'après leur description, être inclus dans le L. corsicum (Less.) DC., subsp. corsicum. C'est en m'appuyant sur ces travaux de Bouchard que j'ai été conduit à faire la même erreur et à signaler (Gamisans 1970: 139) les L. coronopifolium var. ceratophylloides et L. corsicum simultanément en Corse. J'ai corrigé cette erreur dans un travail plus récent (Gamisans 1971: 310-311). Il est probable que les L. coronopifolium Vill. et L. ceratophylloides (All.) Nymann ne font pas partie de la flore corse. Je n'en possède pas dans mes récoltes et Briquet & Cavillier, s'ils les avaient observés en Corse, n'auraient pas manqué de le signaler dans la Flore des Alpes-Maritimes.

3. Localisation, écologie

Le Leucanthemum corsicum ne semble pas avoir été observé ailleurs qu'en Corse. Il a été signalé dans l'île sans précision de localité et sous divers noms

par les auteurs déjà cités dans la partie historique de ce travail. Sa présence a été notée dans le massif du Rotondo, au Monte d'Oro (Mutel 1835: 155, sub Chrysanthemum ceratophylloides), au-dessus du lac d'Oriente et près des bergeries de Rivisecco (Mabille ex Marsilly 1872: 81, sub L. coronopifolium), sur le versant E du Monte d'Oro, près de Vizzavona et à la Punta Migliarello (Conrad 1962: 37; 1967: 8; 1966: 13 sub L. corsicum var. pinnatifidum (Fenzl) Briq. & Cavillier), dans le massif du Renoso, à Bastelica et Bocognano (Revelière ex Boreau 1860: 9, sub L. corsicum et ex Marsilly 1872: 81, sub L. coronopifolium var. ceratophylloides), dans le massif de Bavella, au col de Bavella (Requien 1841, in herb., ex Bouchard s.d.: 112, sub L. coronopifolium) et dans les Fourches et Aiguilles de Bavella (Deschatres & Loiseau 1960, ex Bouchard, l.c., sub L. coronopifolium). Il convient d'ajouter à ces localités celles des exsiccata cités pour chacun des taxons infra-spécifiques. L'étude de la répartition de ces divers taxons permet de faire un certain nombre de constatations:

- le subsp. fenzlii est confiné au secteur Monte d'Oro-Punta Migliarello d'où le subsp. corsicum paraît absent;
- les formes de transition entre les deux sous-espèces (f. eschenlohrianum) sont essentiellement localisées dans un rayon de quinze kilomètres autour du Monte d'Oro;
- les formes à feuilles les moins profondément découpées (f. dentatum) semblent confinées au massif de Bavella;
- dans une même localité, on n'observe pas plus de trois taxons distincts.

Toutes les stations du *L. corsicum* se situent sur des terrains siliceux. Les f. dentatum et f. corsicum sont essentiellement des plantes de rocailles, tandis que les f. pinnatifidum, f. eschenlohrianum et subsp. fenzlii manifestent une préférence pour les rochers et s'intègrent dans l'association rupicole à *Phyteuma serratum* Viv. et Festuca pumila Chaix subsp. sardoa (Hack.) Litard. (voir Gamisans 1972?).

4. Position systématique dans le genre Leucanthemum

Le Leucanthemum corsicum présente des affinités plus ou moins marquées avec un certain nombre d'espèces. L'étude de ces affinités sera successivement envisagée pour chacun de ces taxons.

Leucanthemum monspeliense (L.) Briq. & Cavillier in Burnat, Fl. Alp. Marit. 6/1: 117. 1916 ≡ Chrysanthemum monspeliense L., Sp. Pl.: 1252. 1753 ≡ Leucanthemum palmatum Lam., Fl. Fr. 2: 138. 1778, nom. illeg. ≡ Leucanthemum cebennense DC., Prodr. 6 ("1837"): 48. 1838, nom. illeg. ≡ Tana-

cetum monspeliense (L.) Schultz-Bip., Tanacet.: 35. 1844 ≡ Phalacrodiscus monspeliensis (L.) Schultz-Bip., Tanacet.: 44. 1844.

C'est surtout le L. corsicum subsp. fenzlii qui se rapproche de cette espèce. Chez ces deux taxons les feuilles sont bipennatiséquées (fig. 5 et 6), les akènes présentent la même organisation anatomique (fig. 8 et 10) et seuls ceux du rayon sont couronnés. Le nombre chromosomique est le même: 2n = 36 pour le L. corsicum subsp. fenzlii (Contandriopoulos 1964: 377, sub L. corsicum DC.), 2n = 35-36 pour le L. monspeliense (Favarger & Villard 1965: 73, sub $Chrysanthemum\ monspeliense\ L$.).

Le subsp. fenzlii s'écarte toutefois du L. monspeliense (exsiccata observés: herb. Delessert [G] et Cousturier [Marseille]) par un certain nombre de caractères: la pilosité toujours plus ou moins marquée (nettement moins chez le L. monspeliense), les tiges toujours monocéphales (assez souvent polycéphales chez le L. monspeliense), les feuilles presque toujours réparties sur les ²/₃ inférieurs de la tige, parfois même sur la moitié ou le tiers inférieurs (tiges presque toujours feuillées sur les $^3/_4$, ou plus, de leur longueur chez le L. monspeliense), les feuilles caulinaires moyennes et supérieures à port rigide, à segments très acuminés, généralement aristulés (port peu rigide, segments moins acuminés, terminés par des mucrons plus ou moins aigus mais presque jamais aristulés chez le L. monspeliense), la longueur des dents, à la base des feuilles caulinaires moyennes, toujours inférieure ou égale à 5 mm (égalant ou dépassant 5 mm chez le L. monspeliense), le pappus constituant, sur chaque akène du rayon, une couronne le plus souvent complète et dont la longueur maximale dépasse presque toujours la moitié de la longueur du tube corollin, égalant même souvent celle-ci (couronne presque toujours incomplète (développée seulement du côté interne) et dont la longueur maximale dépasse très rarement la moitié du tube corollin chez le L. monspeliense). Les caractères tirés du pappus, identiques chez les deux sous-espèces du L. corsicum, semblent les plus importants à retenir pour distinguer l'espèce corse dans son ensemble du L. monspeliense.

Les L. varians Martrin ($\equiv L$. cebennense var. calvum Rouy) et L. delarbrei Timbal ($\equiv L$. vulgare var. laciniosum (Arv.-Touv.) Rouy) que j'ai pu observer dans l'herbier Delessert (G), sont tantôt considérés comme affines du L. monspeliense, tantôt comme proches du L. vulgare Lam., s.l. La morphologie des feuilles rapproche le premier du L. corsicum f. eschenlohrianum et le second du L. corsicum f. dentatum. Ils se distinguent toujours des marguerites corses par l'absence de pappus sur les akènes du rayon. Si leurs affinités avec le L. monspeliense devaient être confirmées au point d'avoir à les inclure dans cette espèce, cette dernière serait, à l'image du L. corsicum, très polymorphe.

Leucanthemum praecox (Horvatić) Horvatić, Act. Bot. Croat. 22: 211. 1963, var. autumnale (Saint-Amans) Villard, Ber. Schweiz. Bot. Ges. 80: 171. 1970.

Sur le plan de la morphologie foliaire, ce taxon se rapproche des L. corsicum f. corsicum et f. dentatum. Il s'en distingue par les pappus des akènes du rayon nuls ou rudimentaires et par le nombre chromosomique (2n = 18, Villard 1970: 171).

Leucanthemum vulgare Lam., Fl. Fr. 2: 137. 1778, var. laciniatum Porta, Nuov. Giorn. Bot. Ital. 11/3: 268. 1879 ≡ Chrysanthemum leucanthemum var. pollinense Cavara & Grande, Bull. Ort. Bot. Univ. Napoli, 3 ("1913"): 444. 1911 (non Chrysanthemum leucanthemum var. laciniatum Vis., Fl. Dalm. 2: 86. 1847 ≡ Leucanthemum croaticum f. laciniatum (Vis.) Horvatić, Act. Bot. Croat. 22: 210. 1963).

Ce taxon endémique de Calabre (étudié à partir des spécimens originaux de Huter, Porta & Rigo [It. Ital. III nº 617, FI] et d'exsiccata de l'herbier Bonin [Marseille]) se rapproche par son aspect des formes à feuilles peu découpées du L. corsicum (f. dentatum et f. corsicum). Il présente en commun avec elles un certain nombre de caractères: feuilles caulinaires moyennes dilatées à la base où elles sont pourvues de 2-3 paires de dents plus longues que larges, à rachis assez large, calathides à bractées involucrales bordées de brun, akènes du rayon couronnés (couronne presque toujours complète et bien développée). Il s'en distingue par les feuilles moins profondément incisées, à segments ni surdentés ni lobulés, moins acuminés et terminés par des mucrons moins aigus. Sur le plan écologique il est intéressant de noter que le L. corsicum croît sur des terrains siliceux, alors que l'endémique de Calabre paraît être calcicole (Bonin, communication verbale).

Leucanthemum croaticum (Horvatić) Horvatić, Act. Bot. Croat. 22: 209. 1963.

D'après la description qu'en donne Horvatić (1963: 205, 209, 210), cette espèce présente en commun avec le L. corsicum: les feuilles incisées-dentées à pennatifides, à lobes et dents étroitement linéaires et aigus, les akènes du rayon couronnés. Elle s'en distingue par les feuilles caulinaires moyennes et supérieures ni dilatées ni dentées à la base et par le nombre chromosomique (2n = 54, Horvatić 1963: 110; 2n = env. 54, Favarger & Villard 1965: 77).

Le Leucanthemum croaticum var. illyricum Horvatić, par ses feuilles incisées-serratulées ou incisées-dentées et ses bractées involucrales bordées de brun, se rapproche du L. corsicum f. dentatum.

Le Leucanthemum croaticum var. croaticum s'écarte du L. corsicum par (en plus des caractères déjà cités) les bractées involucrales vert pâle, non distinctement bordées de brun. Cette variété présente dans le port et la découpure des feuilles des variations qui ont permis à Horvatić (1963: 210) de distinguer trois formes et qui ne sont pas sans rappeler celles qui existent chez le L. corsicum. Parmi ces formes, le f. croaticum est identique, d'après Degen (1938: 148-149, sub L. montanum var. visianii (Degen) Degen, Fl. Velebit. 3: 148. 1938) aux marguerites nommées Chrysanthemum ceratophylloides par Visiani (1847: 87) et Pyrethrum ceratophylloides par Candolle (1838: 56, quoad pl. dalm.). Il est intéressant de noter que ce sont ces plantes de Dalmatie que Fenzl (1853: 346) a rapportées (à tort) à son Tanacetum monspeliense var. latifolium (\subseteq L. corsicum f. corsicum). C'est ce qui explique que cet auteur ait fait figurer le "Chrysanthemum ceratophylloides Vis." dans les synonymes de son var. latifolium.

L'histoire du L. croaticum var. croaticum f. laciniatum (Vis.) Horvatić a eu également et très indirectement, des incidences sur les dénominations des mar-

guerites corses. Briquet & Cavillier (1916: 91) ont cru pouvoir réunir, sous le nom de L. vulgare subsp. laciniatum, les Chrysanthemum leucanthemum var. laciniatum Vis. ($\equiv L$. croaticum var. croaticum f. laciniatum) de Dalmatie et L. vulgare var. laciniatum Porta, d'Italie méridionale. La réunion de ces taxons dans une même sous-espèce semble avoir été essentiellement motivée par le fait qu'ils portent tous deux, malencontreusement, la même épithète. Elle ne paraît absolument pas justifiée sur le plan taxonomique. Cette erreur n'a pas été relevée par Litardière et ce dernier (1922: 239) a décrit un L. vulgare subsp. laciniatum Briq. & Cavillier var. cyrneum Litard, qui, d'après la diagnose, doit être inclus dans le L. corsicum subsp. corsicum f. pinnatifidum. Cela ajoute donc un synonyme taxonomique à cette dernière forme et laisse supposer que Litardière ignorait alors, du moins en partie, les marguerites comprises dans le L. corsicum.

Leucanthemum tenuifolium (Guss.) Gamisans, **comb.** & **stat. nov.** ≡ *Pyrethrum ceratophylloides* var. *tenuifolium* Guss., Pl. Rar.: 350. 1826 ≡ *Chrysanthemum atratum* var. *tenuifolium* (Guss.) Fiori, Nuov. Fl. Anal. Ital. 2: 627. 1927.

Ce taxon endémique de l'Apennin central et méridional (étudié à partir de spécimens du Fl. Ital., Exs. de Fiori & Beguinot, ser. 2 nº 1156 [FI] et d'exsiccata de l'herbier Bonin [Marseille]) se rapproche, par la morphologie foliaire et le port, des L. monspeliense et L. corsicum subsp. fenzlii. Il s'en distingue toujours par les akènes tous pourvus d'un pappus coroniforme. Ce caractère permet de le rattacher au groupe L. atratum-L. coronopifolium à l'intérieur duquel il se distingue suffisamment (par sa morphologie foliaire et sa répartition plus méridionale) du L. ceratophylloides (All.) Nyman, pour qu'il soit possible de lui accorder un rang spécifique.

5. Conclusion

Les Leucanthemum vulgare var. laciniatum, L. corsicum et L. monspeliense constituent un groupe assez homogène qu'il est possible de définir par les caractères suivants:

- feuilles à limbe toujours plus ou moins profondément incisé, à segments terminaux aigus;
- feuilles caulinaires moyennes et supérieures dilatées-dentées à la base;
- bractées involucrales à marge brune;
- akènes du rayon couronnés.

Une étude morphologique, cytotaxonomique et cytogénétique de ce groupe est souhaitable. Elle seule permettra de choisir les caractères morphologiques

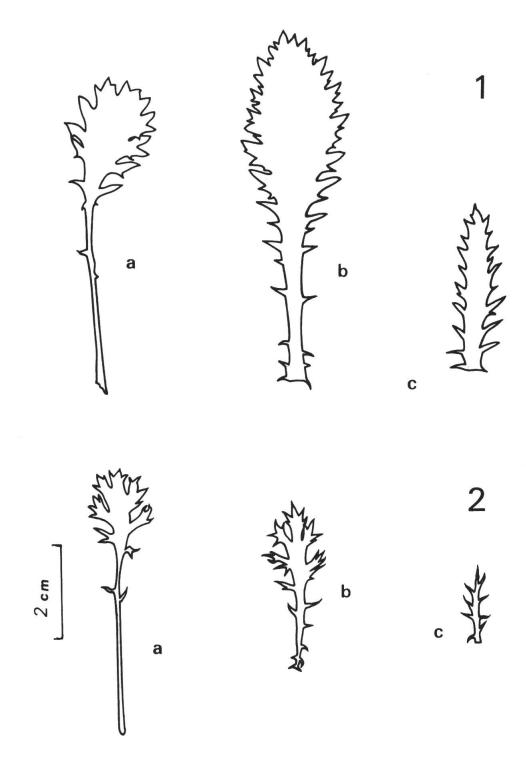


Fig. 1. – Feuilles du *L. corsicum* subsp. corsicum f. corsicum (spécimen Gamisans 40). Fig. 2. – Feuilles du *L. corsicum* subsp. corsicum f. pinnatifidum (spécimen Gamisans 26). a = feuille basale; b = feuille caulinaire moyenne; c = feuille caulinaire supérieure.

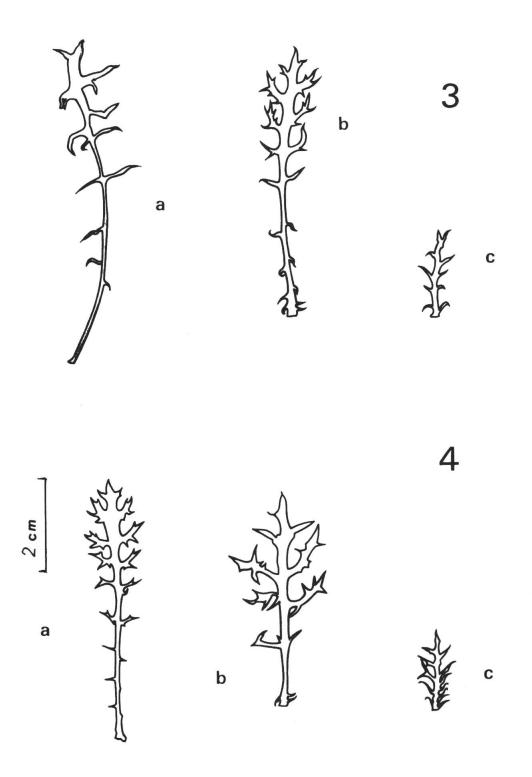


Fig. 3. – Feuilles du *L. corsicum* subsp. corsicum f. eschenlohrianum (spécimen Gamisans 7). Fig. 4. – Feuilles du *L. corsicum* subsp. corsicum f. eschenlohrianum (spécimen Gamisans 3). a = feuille basale, b = feuille caulinaire moyenne; c = feuille caulinaire supérieure.

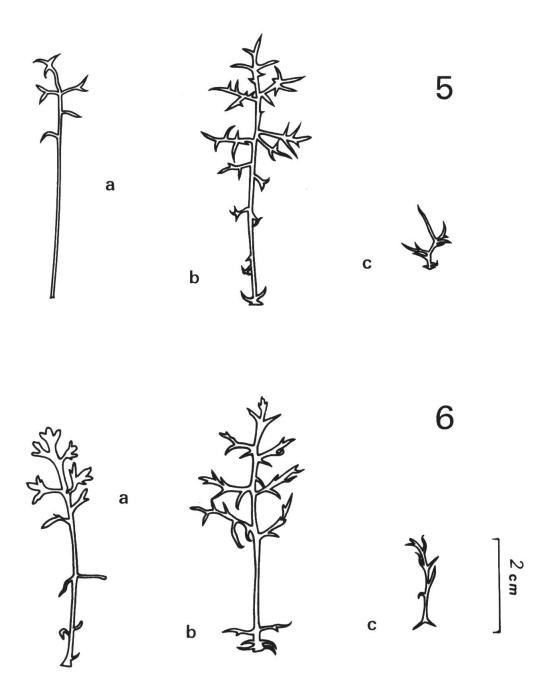


Fig. 5. – Feuilles du *L. corsicum* subsp. *fenzlii* (spécimen *Gamisans 16*).

Fig. 6. – Feuilles du *L. monspeliense* (spécimen: près de Vallerargue (Gard), rochers schisteux, 1.7.1860, Billot, Fl. Gall. et Germ. Exsic., G).

a = feuille basale; b = feuille caulinaire moyenne; c = feuille caulinaire supérieure.

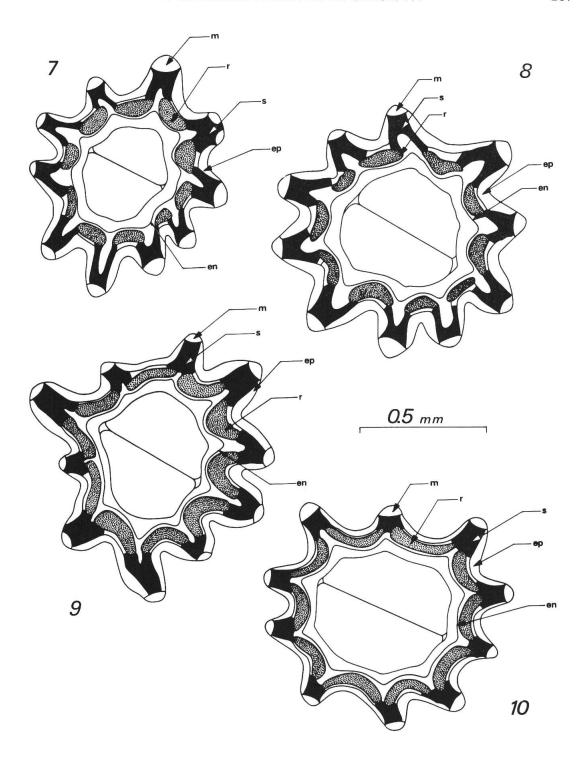


Fig. 7-10. – Sections transversales d'akènes.

7, L. corsicum subsp. corsicum f. corsicum (spécimen Gamisans 46); 8, L. corsicum subsp. fenzlii (spécimen Gamisans 5); 9, L. vulgare var. laciniatum (spécimen: Monte Pollino, relevé 16/69, hb. Bonin); 10, L. monspeliense (spécimen: Loire, gorges d'Essaloire, 21.6.1905, Legay, G.). m = cellules myxogènes; s = sclérenchyme (sclérocarpe); r = canal résinifère; ep = épicarpe; en = endocarpe.

ayant une valeur systématique importante dans ce groupe et de comprendre quelle peut être l'origine de ces taxons.

Une conclusion s'impose néanmoins: le *Leucanthemum corsicum* tel qu'il a été délimité se situe incontestablement sur les plans morphologique et anatomique entre les *L. vulgare* s.l. et *L. monspeliense*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boreau, A. (1860) Troisième notice sur les plantes recueillies en Corse par M. E. Revelière. Mém. Soc. Acad. Maine-Loire 8: 5-12.
- Bouchard, J. (1964) Flore pratique de la Corse. Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse 570: 262-285.
- (1968) Flore pratique de la Corse, ed. 2. Bastia.
- (s.d.) Matériaux pour une géographie botanique de la Corse [incl.: Les Composées de la flore de la Corse]. Ouvrage imprimé (172 pp.) non relié, en vente chez l'auteur (Ens, F-66 Prades).
- Briquet, J. (1901) Recherches sur la flore des montagnes de la Corse et ses origines. Annuaire Conserv. Jard. Bot. Genève 5: 12-119.
- & F. Cavillier (1916) in E. Burnat: Flore des Alpes Maritimes... vol. 6/1. Genève & Bâle.
- Candolle, A.-P. de (1815) in J. B. de Lamarck & A.-P. de Candolle: Flore française, ed. 3, vol. 5 ("Supplem"). Parisiis.
- (1838) Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis, vol. 6 ("1837"). Parisiis.
- Conrad, M. (1962) Notes sur quelques espèces de la flore insulaire. Rev. Corse Hist. 7: 37-39.
- (1966) Notes cyrno-sardes. Monde Pl. 353: 13.
- (1967) Contributions à l'étude de la flore en Corse. Monde Pl. 356: 7-8.
- Contandriopoulos, J. (1964) Recherches sur la flore endémique de la Corse et sur ses origines (II). Rev. Gén. Bot. 71: 361-384.
- Coste, H. (1900-1903) Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes, vol. 1 et 2. Paris.
- Degen, A. von (1938) Flora Velebitica, vol. 3. Budapest.
- Favarger, C. & M. Villard (1965) Nouvelles recherches cytotaxinomiques sur Chrysanthemum Leucanthemum L., s.l. Ber. Schweiz. Bot. Ges. 75: 57-79.
- Fenzl, E. (1853) Beitrag zur näheren Kenntniss des Formenkreises einiger inländischer Leucanthemum- und Pyrethrum-Arten De Candolle's. Verh. Zool.-Bot. Vereins Wien 3: 321-350.
- Fiori, A. (1927) Nuova Flora analitica d'Italia, vol. 2. Firenze.
- Fournier, P. (1961) Les quatre flores de la France, Corse comprise. Nouveau tirage. Paris.
- Gamisans, J. (1970) Contribution à l'étude de la flore de la Corse. Candollea 25: 105-141.
- (1971) Contribution à l'étude de la flore de la Corse. II. Candollea 26: 309-358.
- (1972?) La végétation rupicole dans la région du Monte d'Oro (Corse). Bull. Soc. Bot. France, Sess. Extraord. 1968 (sub praelo).
- Gandoger, M. (1910) Novus Conspectus Florae Europae... Parisiis & Lipsiae.

- Grenier, Ch. & D. A. Godron (1850) Flore de France ou description des plantes qui croissent naturellement en France et en Corse, vol. 2: 142-143. Besançon & Lyon.
- Horvatić, S. (1963) Genus Leucanthemum in flora Jugoslaviae. Acta. Bot. Croat. 22: 203-218.
- Lessing, C. F. (1832) Synopsis generum Compositarum. Berolini.
- Litardière, R. de (1922) Contribution à l'étude de la flore de la Corse. Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse 42: 187-242.
- Marsilly, L. J. A. de (1872) Catalogue général des plantes vasculaires indigènes ou généralement cultivées en Corse... Paris.
- Mutel, A. (1835) Flore française destinée aux herborisations... vol. 2. Paris & Strasbourg.
- Nyman, C. F. (1854-1855) Sylloge Florae Europaeae... Oerebroae.
- (1879) Conspectus Florae Europaeae... Örebro.
- Polatschek, A. (1966) Cytotaxonomische Beiträge zur Flora der Ostalpenländer. II. Österr. Bot. Z. 113: 101-147.
- Rouy, G. (1903) Flore de France, vol. 8. Asnières & Paris.
- Villard, M. (1970) Contribution à l'étude cytotaxinomique et cytogénétique du genre Leucanthemum Adans. emend. Briq. & Cav. Ber. Schweiz Bot. Ges. 80: 96-188.

Adresse de l'auteur: Faculté des sciences de Saint-Jérôme, Laboratoire de botanique, Traverse de la Barasse, F-13013 Marseille.

